

# Rénovation de la chapelle.

Numéro d'inventaire : 2001.01816 (1-2) Type de document : imprimé divers

Éditeur : Association des anciens Elèves du Lycée Hoche (Versailles)

Date de création : 2001

**Description**: Dépliant contenant une fiche. **Mesures**: hauteur: 210 mm; largeur: 100 mm

Notes : Dépliant d'appel au mécénat.

Mots-clés : Bâtiments scolaires : Lycées et collèges d'enseignement général

Association d'anciens élèves

Filière : Lycée et collège classique et moderne

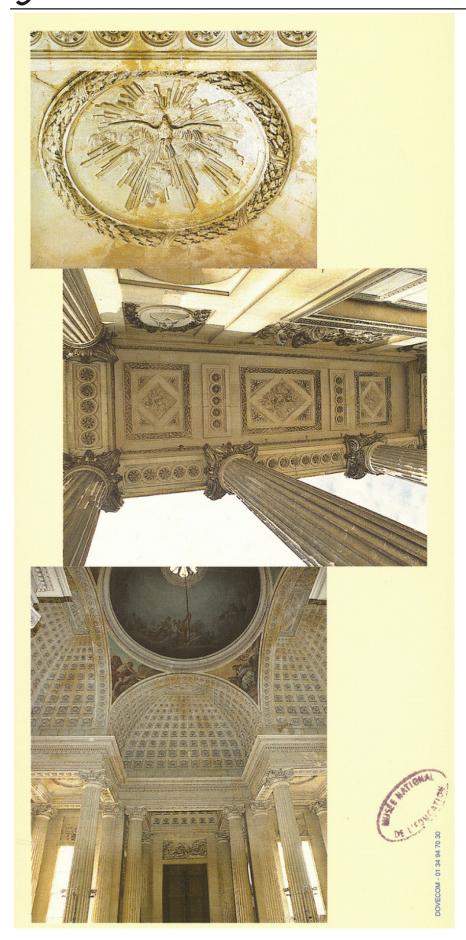
Nom de la commune : Versailles Nom du département : Yvelines

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 35 Mention d'illustration

ill. en coul.

Lieux: Yvelines, Versailles



## **COMMENT PARTICIPER?**

L'association des anciens élèves du lycée Hoche, reconnue d'utilité publique<sup>1</sup>, assure la gestion des fonds versés pour le sauvetage de la chapelle, sous l'autorité du *comité d'honneur* dont la composition figure sur le dépliant joint.

4 eas de figure peuvent se présenter :

- dons de particuliers, de tous montants
- dons d'établissements d'enseignement supérieur, d'un montant de 25 000 F
  (3 800 €)
- dons "libres" d'entreprises
- dons d'entreprises désirant appartenir au "club des donateurs", versant au minimum
  50 000 F ( 7 600 € )

Ces sommes peuvent faire l'objet d'un échelonnement sur 3 années, durée prévue pour les travaux.



¹ Ce qui confère les avantages fiscaux habituels, et la délivrance de reçus destinés à l'administration.

### INTERET ARCHITECTURAL

Ancienne chapelle du couvent de la Reine réalisée à la demande de Marie Leczinska par l'architecte Richard Mique, inaugurée en 1774 par Louis XV.

Le style de l'édifice s'inspire de la villa Zanini près de Vicence et du panthéon de Rome. C'est un des rares spécimens en France de l'architecture palladienne et du renouveau de l'art sacré à la veille de la Révolution. Une grande coupole appareillée couronne l'édifice avec en son centre un oculus pour diffuser la lumière. Trois absides hémi-circulaires encadrent la nef. Le voûtement est très subtilement inspiré des voûtes gothiques, avec des coupoles en pendentifs, berceaux et lunettes utilisés comme des quartiers de voûtes d'ogives de manière à rassembler les retombées sur ces points.

La façade présente un portique de temple inspiré de Sainte Marie l'Egyptienne à Rome avec quatre colonnes ioniques cannelées supportant un fronton.

Les volutes des chapiteaux sont en ovale et dans les angles, écrit Palladio "les chapiteaux paraissent de front des deux côtés, ce que je ne me souviens point d'avoir jamais vu ailleurs".

La chapelle du lycée Hoche est, après le château, l'un des plus beaux joyaux de Versailles, appelé après sa restauration à retenir les visiteurs.

#### L'ACTION ENTREPRISE

Indépendamment de son affectation comme lieu de culte, le caractère exceptionnel du monument permet son utilisation pour des concerts et récitals, ainsi que pour des enregistrements.

L'état général est très préoccupant, et la commission départementale de sécurité a donné en 1999 un avis défavorable à toute utilisation.

La chapelle est classée monument historique ; un programme triennal de restauration a enfin été retenu par le ministère de la Culture et de la Communication, et confié à Frédéric DIDIER, architecte en chef des monuments historiques.

Il s'élevait en 2000 à 11 725 000 francs, somme qui devrait être sensiblement dépassée; l'Etat a décidé sa participation à hauteur de 30 %, les collectivités locales ont également donné leur accord (région 30 %, département 20 %, ville 10 %).

Il reste à trouver environ 1,5 million de francs que, en accord avec les pouvoirs publics, l'association des anciens élèves s'efforce de réunir, en faisant appél aux dons et au mécénat d'entreprise.

Contacts: Association des anciens élèves M. KERDONCUFF tél. et fax : 01 30 21 23 04 mél : andre.kerdoncuff@wanadoo.ff

#### LE MECENAT D'ENTREPRISE

Entretenir les vieilles pierres d'un monument historique et permettre son utilisation dans de bonnes conditions, c'est participer à l'essor culturel de notre temps.

Le mécénat d'entreprise n'attend pas un profit à court terme. Il traduit la volonté des responsables économiques de s'associer au maintien d'un environnement social et culturel de qualité et d'affirmer ainsi leur notoriété.

L'action des entreprises qui s'associeront à la réfection de la chapelle sera bien sûr soulignée auprès de tous les publics intéressés, incluant les élèves des classes préparatoires aux plus prestigleuses écoles françaises. Ces entreprises se verront en outre reconnaître un accès privilégié à la chapelle restaurée pour toute manifestation culturelle.

#### **Avantages fiscaux**

Les dons versés à l'association des anciens élèves du lycée Hoche, reconnue d'utilité publique, ouvrent droit aux déductions prévues à l'article 238 bis du code général des impôts.